

Procès verbal

Le vendredi 19 juin 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 15 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Robert USSEGLIO.

Secrétaire de la séance : Charles LE TIRILLY

Présents : Robert USSEGLIO, Charles USSEGLIO, Frank VAN DE VELDE, Paul DEBEAUX, Josiane PIANETTI, Marie-Christine MURCIA, Charles LE TIRILLY, Brigitte HUE-MATHIEU, Clémentine PINARD, Arnaud CALBRIS

Représentés : Caroline BRIGNOL représentée par Robert USSEGLIO

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Choix éventuel d'un centre aéré et convention et participation communale.

Délibérations du conseil :

Choix éventuel d'un centre aéré et convention et participation communale. (N° DE_2026_023)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de convention de la commune de Saint Etienne les Orgues pour l'accueil au Centre de Loisirs de Saint Etienne les Orgues.

Cet accueil, ouvert aux enfants des communes voisines, serait moins onéreux pour les familles en cas de participation financière de la commune où réside l'enfant.

La participation est actuellement fixée à **12 € par enfant et par jour** et pourra être révisée tous les deux ans.

D'autre part, l'inscription des enfants est soumise à l'accord de la mairie de résidence de l'enfant.

Le Conseil Municipal

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la proposition de convention proposée,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint Etienne les Orgues en date du 13 avril 2017 autorisant le Maire de Saint Etienne les Orgues à signer la convention précitée,

Après délibération, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention définie ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Délibération : adoptée

Robert USSEGLIO
Président de séance

Charles LE TIRILLY
Secrétaire de séance

